

# Réflexions sur le synode sur la famille.

Equipe des amis de la MDF des Yvelines

## 1. La conversion du langage.

*« La conversion est aussi celle du langage pour qu'il soit effectivement significatif » § 33*

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a encore du chemin à parcourir car le rapport du synode et les questions qui l'accompagnent ne sont pas toujours dans un langage très simple et accessible à tous !

C'est très bien d'exprimer ces questions sur la famille : des questions dont on parle peu habituellement en Eglise, des questions qu'on ne sait pas comment aborder et qui nous interrogent tous les jours...

Mais osons d'abord changer notre langage !

Et parlons un langage de 2015, qui ne soit pas à des années-lumière de la vie actuelle et compréhensible par tous dans notre monde d'aujourd'hui.

## 2. Annoncer l'évangile de la famille aujourd'hui.

*« Les familles catholiques sont appelées à être elles-mêmes les sujets actifs de toute la pastorale familiale. » § 30*

Il nous paraît donc souhaitable de confier ces responsabilités pastorales à des couples mariés, aussi bien au niveau Paroissial, que Diocésain et également au Vatican dans les instances de l'Eglise.

De même il nous paraît important que les prêtres et futurs prêtres reçoivent des formations faites par des laïcs mariés et des « professionnels » de la famille impliqués réellement dans toutes les situations familiales.

Pour montrer la grandeur et la beauté du mariage chrétien, il faut s'ancrer dans des réalités humaines profondes et vraies. Cela passe par le témoignage vivant et joyeux de couples chrétiens.

Pour comprendre la grâce du mariage chrétien, rien ne vaut le témoignage de couples qui le vivent au jour le jour et connaissent mieux que personne, ses joies et ses fragilités.

## 3. Soigner les familles blessées (séparées, divorcés non remariées, famille mono parentales.)

*« Quand les époux connaissent des problèmes dans leurs relations, ils doivent pouvoir compter sur l'aide et l'accompagnement de l'Eglise ».* § 44

Actuellement, l'Eglise est souvent absente de ces réalités.

Les couples en crise ou en étape de séparation ne trouvent pas toujours l'aide attendue dans la Communauté chrétienne ou celle-ci est très dépendante d'initiatives individuelles de ministres ordonnés ou de laïcs sensibilisés à la question. Plus grave, elles peuvent parfois être stigmatisées et montrées du doigt.

On note même une confusion notoire entre personnes séparées, divorcés non remariés et divorcés remariés qui entraînent encore dans certains milieux une exclusion de toute personne séparée divorcée, qu'elle soit remariée ou non.

Il nous semble important que l'Église fasse un premier travail d'explication pour pouvoir donner une place à toutes ces personnes en souffrance et qu'elle les accueille ouvertement comme des membres de sa Communauté.

Pourquoi ne pas profiter du dimanche de la divine miséricorde pour orienter plus particulièrement notre regard vers elles et manifester que nous sommes tous frères et sœurs dans le Christ et enfants d'un même père.

La mise en place de structure d'écoute et d'accueil au niveau paroissial serait également une avancée notoire. On pourrait envisager un service de la pastorale des couples en souffrance au même titre que de la pastorale des malades.